



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Internet address: <http://www.epp-ed.org>

14/12/2004: Finances de l'Union européenne pour 2007/2013: Alain Lamassoure, Député européen (UMP, PPE-DE, F) demande à la Commission européenne d'assumer son rôle de leadership

Coordinateur du Groupe PPE-DE au sein de de la Commission ad hoc du Parlement européen sur les perspectives financières 2007/2013, Alain Lamassoure est intervenu ce mardi 14 décembre 2004 en session plénière à Strasbourg sur les finances de l'Europe. S'adressant à la Commission Barroso nouvellement investie par le Parlement européen, Alain Lamassoure a souligné qu'il ne se satisfaisait pas des premières prises de position de la Commissaire en charge du Budget. Son intervention:

"La Commission précédente a préparé et adopté formellement un projet de nouvelles perspectives financières pour 2007-2013, ainsi que plusieurs dizaines de projets de textes constituant les bases juridiques des politiques correspondantes.

Madame la Commissaire en charge du Budget a indiqué devant notre Commission temporaire que ces propositions étaient intégralement reprises à son compte par le nouveau collège, et que la balle était maintenant dans le camp du Parlement et du Conseil.

Cette première déclaration ne nous satisfait pas. Nous attendons de la Commission, non pas une attitude passive de médiateur, mais le leadership d'un exécutif politique, fort de la confiance massivement exprimée par le Parlement il y a un mois à peine. Une prise de position forte de la nouvelle Commission est d'autant plus nécessaire et urgente que les premiers tours de table du Conseil ont fait apparaître que, pour la première fois, certains Etats membres proposent de réduire le montant relatif du budget actuel !

Nous constatons dès aujourd'hui que de nombreuses décisions politiques antérieures, prises par le Parlement et le Conseil, n'ont pas pu être exécutées faute de financement; la Commission Prodi a proposé de nombreuses actions nouvelles; et la Constitution va donner à partir de 2007 de nouvelles responsabilités à l'Union: quels sont les moyens minimums en-dessous desquels ces politiques ne seraient pas crédibles ?

Dans quels domaines les sacrifices financiers seraient-ils alors inéluctables ? Les propositions de Romano Prodi peuvent-elles raisonnablement être financées sur la base du système actuel de financement de l'Union, ou recommandez-vous que la négociation porte le plus tôt possible sur les recettes en même temps que sur les dépenses ?

La période 2007-2013 paraît-elle bien adaptée à la nouvelle Commission exécutive, ou préférerait-elle se caler sur la durée de son mandat et de celui du Parlement ? Quelles mesures provisoires faudrait-il prendre, et à quel moment, dans l'hypothèse où le Conseil ne parviendrait pas à un accord sur ces sujets très sensibles avant la fin des ratifications du traité constitutionnel ? Voilà quelques-unes des questions sur lesquelles nous attendons de connaître la position de la Commission et de son Président".

Pour toute information:

Alain Lamassoure, Député européen Tél: + 33 3 88 17 5706

Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90

Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>